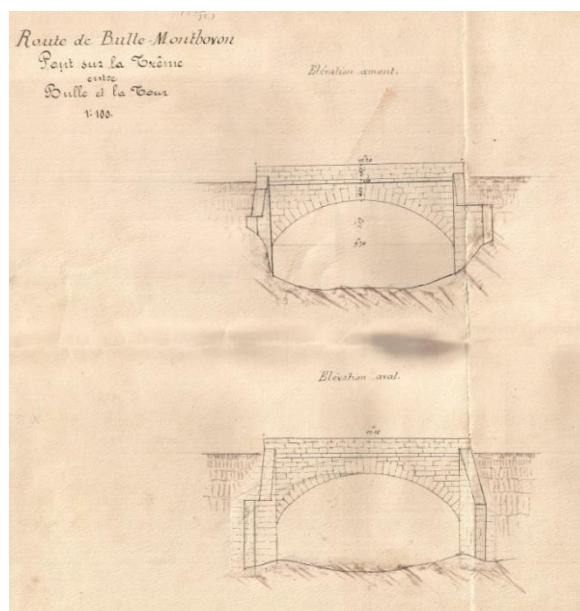
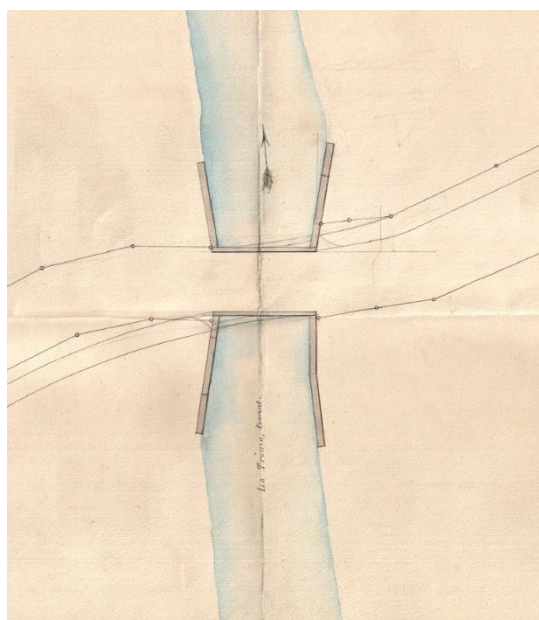
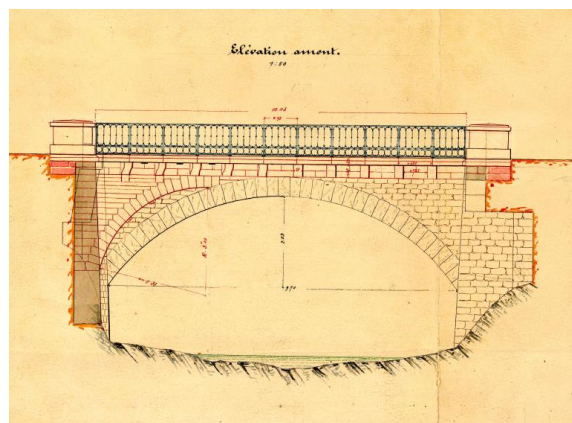
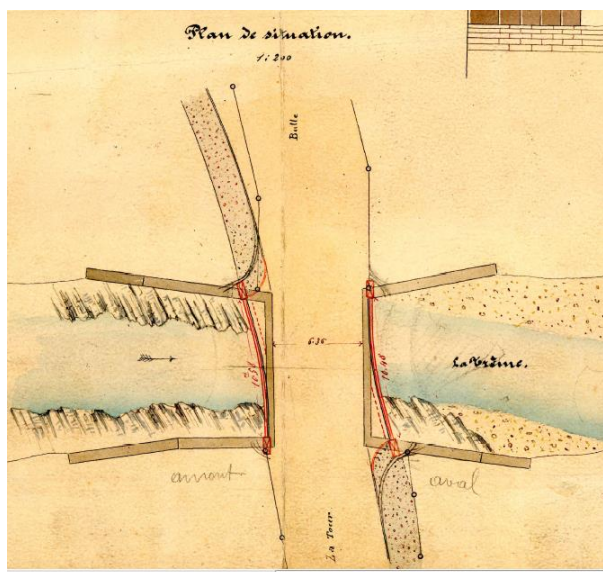


SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 16 ET 17 DECEMBRE 2019Point 3.1.7 de l'ordre du jour**Rénovation du pont sur la Trême à la rue du Vieux-Pont****1. Introduction**

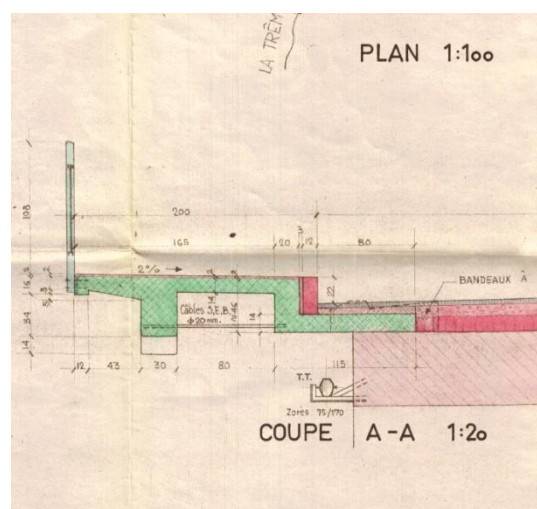
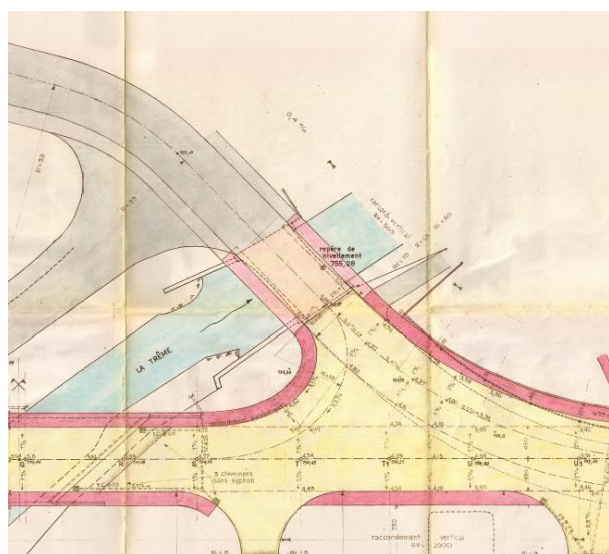
Le vieux pont sur la Trême constitue un point de passage fort ancien entre les limites des baillages de Bulle et de Gruyères, autrefois physiquement fixées sur la Trême. Jusqu'en 1955, cet ouvrage dont la structure date des années 1650 n'a pas été qu'un seul et simple « pont sur la Trême », mais également, plusieurs siècles durant, le pont qui commandait l'accès à la Haute-Gruyère et à la vallée de Charmey, en particulier à l'Age d'or du fromage de Gruyère. Il possède de la sorte, au-delà de sa seule valeur patrimoniale et ancienne, une valeur à forte charge symbolique.

A sa construction, le pont était perpendiculaire au cours d'eau.

En 1883, un élargissement a été entrepris afin de corriger l'alignement de la route et de répondre ainsi à son caractère de pont sur une route principale.



Au milieu des années cinquante du siècle passé, le pont de pierre sur la Trême, situé à l'extrémité sud de la rue du Vieux-Pont, a été déclassé par la construction d'un nouvel ouvrage d'art de béton. Si le premier traverse la rivière à angle droit, le second la survole en biais. Deux trottoirs ont été rajoutés de part et d'autre de l'ouvrage initial.



Avec une largeur augmentée et une axialité calée dans le prolongement direct de la rue de Gruyères et de la rue de l'Ancien-Comté, le nouveau pont, faisant partie dès lors du réseau des routes cantonales, était devenu pour plus de 50 ans la route principale d'accès au sud du district de la Gruyère (Intyamon et vallée de Charmey). Depuis 2009, c'est la route de contournement de l'agglomération qui a repris à son compte cette fonction de route principale.

Depuis ce déclassement de statut et de fonction par cascade, le vieux pont ne dessert plus que les quartiers directement limitrophes et majoritairement pour le trafic vélos et piétons.

2. Travaux projetés

Le tablier actuel est en très mauvais état alors que la structure en maçonnerie d'origine ne requiert aucuns travaux d'importance.



Le projet prévoit de redonner au site du pont sa fonction originelle d'ouvrage d'art, tant dans son faciès de pont de pierre que dans sa symbolique de lieu de passage (franchissement comme symbole de lien).

À cet effet, les rajouts de 1959 devenus inutiles seront supprimés, les barrières présentes en 1883 rétablies et le revêtement du pont refait.



3. Estimation des coûts

Le coût TTC de la rénovation de l'ouvrage se compose ainsi :

Défrichage	Fr. 5 000.00
Installation de chantier	Fr. 9 000.00
Échafaudages	Fr. 90 000.00
Démolition	Fr. 30 000.00
Étanchéité	Fr. 32 500.00
Parapets	Fr. 37 500.00
Revêtement	Fr. 30 000.00
Réfection de la voûte	Fr. 45 000.00
Honoraires	Fr. 45 000.00
Sous-total HT	Fr. 324 000.00
TVA 7.7%	Fr. 24 948.00
Total TTC	Fr. 348 948.00
Total TTC, arrondi à	Fr. 350 000.00

4. Crédit demandé

Rénovation du vieux pont sur la Trême	Fr. 350 000.00
Fonds énergie 1%	Fr. 3 500.00
Fonds culture et embellissement 1%	Fr. 3 500.00
Total investissement	Fr. 357 000.00
Crédit demandé, arrondi à	Fr. 360 000.00

Le Conseil communal sollicite l'octroi d'un crédit de Fr. 360 000.00 pour la rénovation du pont sur la Trême à la rue du Vieux-Pont.

Financement : par emprunt de Fr. 360 000.00 auprès d'un organisme financier.

Amortissement : 4 % par année, dès 2022.

Intérêts : 1.5 % par année.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Syndic

Jacques Morand

Le Secrétaire général

Raoul Girard